

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 255/05

AMR 19/023/2005 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / TORTURE

BRÉSIL

Afran Lima Rodrigues (h)

Rodrigo da Costa Silva (h)

Welison Pereira Xavier (h)

Adail Mendes Rodrigues (h)

Londres, le 26 septembre 2005

Afran Lima Rodrigues, Rodrigo da Costa Silva, Welison Pereira Xavier et Adail Mendes Rodrigues auraient été torturés au mois d'août par des membres de la police militaire, qui tentent de les intimider depuis qu'ils ont porté plainte pour actes de torture. Ils ont été contraints à fuir leur foyer pour se cacher. Amnesty International pense que la vie de ces hommes est gravement menacée.

Le 14 août, Afran Lima Rodrigues et Rodrigo da Costa Silva ont été enlevés sous la menace d'une arme par un groupe de policiers militaires appartenant au *Comando de Operações Especiais* (COE, Commandement des opérations spéciales), alors qu'ils se trouvaient chez eux, à Gurupi, dans l'État du Tocantins (nord du Brésil). Parmi les représentants des forces de l'ordre figurait apparemment le commandant du COE local. Ils ont affirmé être à la recherche de biens volés au domicile de ce dernier. Les policiers militaires ont emmené Afran Lima Rodrigues et Rodrigo da Costa Silva à l'extérieur de la ville, dans un endroit isolé, leur ont bandé les yeux, collé du ruban adhésif sur la bouche et attaché les mains et les pieds. Ils les ont quasi-asphyxiés par immersion, les ont battus et torturés à l'électricité au point que les deux hommes ont perdu connaissance. Au bout de quatre heures, ils les ont abandonnés sur le bord d'une route et les ont menacés de les tuer s'ils parlaient de ce qui s'était passé.

Welison Pereira Xavier et Adail Mendes Rodrigues ont été enlevés la veille par des membres du COE et torturés au moyen de méthodes similaires. Ils ont été sommés de garder le silence s'ils ne voulaient pas que leur famille soit tuée.

Malgré les menaces, les quatre hommes ont immédiatement déposé une plainte pour torture. Depuis lors, ils vivent dans la crainte de représailles. Ces derniers jours, les policiers soupçonnés de les avoir torturés sont passés près de chez eux en voiture à de nombreuses reprises. Étant donné que la police ne vient pratiquement jamais à cet endroit, il s'agit manifestement d'une tentative d'intimidation.

Un enquêteur de la police civile a été envoyé de Palmas, la capitale de l'État, afin d'interroger les victimes et les témoins. Dans le même temps, l'unité du COE soupçonnée des faits a été transférée dans une autre ville pour une durée de trente jours, un délai qui a expiré il y a quelques jours. Selon les informations recueillies, l'enquêteur n'a pas été en mesure de terminer ses investigations faute de financements.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Brésil, la torture est une pratique très répandue et systématique. Des militaires comme des membres de la police civile et fédérale y ont recours pour arracher des « aveux », intimider des témoins ou exercer diverses formes de chantage. Dans les prisons et les centres de détention, elle est utilisée comme moyen de prévention et de répression. La torture a officiellement été érigée en infraction au Brésil avec l'adoption, en 1997, de la Loi 9 455 relative à la torture. Toutefois, cette Loi n'a pas permis de faire reculer les actes de torture car, depuis qu'elle est en place, seules quelques rares procédures ont abouti à la condamnation de représentants de l'État. Le gouvernement fédéral actuellement au pouvoir s'est engagé maintes fois à lancer une campagne nationale contre la torture, mais il n'a jamais fourni de détails quant aux questions qui seront abordées dans le cadre de cette action, pas plus qu'il n'a annoncé quand elle débiterait.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en portugais ou dans votre propre langue) :

– faites part de votre inquiétude quant à la sécurité d'Afran Lima Rodrigues, Rodrigo da Costa Silva, Welison Pereira Xavier et Adail Mendes Rodrigues ;

– dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles ces hommes ont été torturés par des membres du *Comando de Operações Especiais* (COE, Commandement des opérations spéciales) de la police militaire de Gurupi, dans l'État du Tocantins ;

– exhortez les autorités à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour protéger ces hommes et les témoins éventuels, conformément aux souhaits des personnes menacées ;

– demandez instamment qu'une enquête exhaustive et indépendante soit menée dans les meilleurs délais sur les actes de torture et sur d'autres agissements répréhensibles apparemment imputables au COE de Gurupi ;

– priez les autorités de rendre les résultats de ces investigations publics ;

– invitez-les à veiller à ce que tout membre du COE soupçonné d'avoir usé de la torture soit poursuivi au titre de la Loi 9 455 relative à la torture ;

– cherchez à savoir quand les autorités brésiliennes envisagent de lancer leur campagne nationale contre la torture.

APPELS À :

Gouverneur de l'État du Tocantins :

Exmo. Sr. Governador do Estado de Tocantins

Dr. Marcelo de Carvalho Miranda

Palácio Araguaia

Praça dos Girassóis

77003-020 Palmas – TO

Brésil

Fax : +55 63 3218 1092

Formule d'appel : *Vossa Excelência*, / Monsieur le Gouverneur,

Secrétaire à la Sécurité publique dans l'État du Tocantins :

Exmo. Sr. Secretario de Segurança Publica do Estado do Tocantins

Dr. Julio Resplande de Araújo

Secretaria da Segurança Pública

Praça dos Girassóis, Esplanada das Secretárias

77001-002 Palmas - TO, Brésil

Fax : +55 63 3218 1802 (si une personne décroche, veuillez dire : "*Fax, por favor.*")

Formule d'appel : *Exmo. Sr Secretário*, / Monsieur,

Sous-secrétaire fédéral aux Droits humains :

Exmo. Sub Secretario de Direitos Humanos

Sr. Mário Mamede, Subsecretaria de Direitos Humanos

Esplanada dos Ministérios - Bloco T - Sala 422

Edifício Sede do Ministério da Justiça

70064-900 - Brasília – DF, Brésil

Fax : +55 61 3223 2260

Formule d'appel : *Exmo. Sr Secretário*, / Monsieur,

COPIES À :

Parquet de Gurupi :

Promotor da 3ª Promotoria da Justiça Criminal da Comarca de Gurupi

Dr. Alzemiro Wilson Peres Freitas

Av. Rio Grande do Norte, s/n,

entre as Ruas 3 e 4,

Gurupi, Estado do Tocantins

Brésil

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 7 NOVEMBRE 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*